

Inspection Académique
Saône et Loire



jeunesse
éducation
recherche

Circonscriptions de CHALON 1 et 2
7, rue de la Providence
71100 Chalon sur Saône
Téléphone : 03 85 90 94 25
Télécopie : 03 85 83 63 25



Chalon sur Saône, le 21 mai 2003

Edwige CHOLLEY
Jean Christophe TAVERNIER
Conseillers Pédagogiques
Circonscriptions de Chalon 1 et 2

LA VOILE :

Pourquoi la pratiquer à l'école élémentaire (cycle 3) ?

1) Du côté des textes officiels.

Les textes (Programmes de l'Ecole primaire de 2002) fixent, pour chaque discipline, les compétences à viser dans chaque cycle. Les apprentissages à travers l'activité voile participeront à l'acquisition des compétences suivantes :

Compétence spécifique 2 :

Adapter ses déplacements à différents types d'environnement.

Actions inhabituelles mettant en jeu de plus en plus :

- l'équilibre,
- l'instabilité de l'environnement,
- l'éloignement et l'incertitude,
- la variété des efforts.

Compétences transversales et connaissances :

- s'engager lucidement dans l'action,
- construire un projet d'action,
- mesurer et apprécier les effets de l'activité,
- appliquer et construire des règles de vie collectives,
- comprendre qu'on peut acquérir des connaissances spécifiques dans une activité,
- compétences relatives au langage.

2) Du côté des apprentissages.

II s'agit pour l'enfant de gérer des paramètres liés :

- au milieu (orientation et force du vent, poussée d'Archimède ...)
- à l'engin (équipement, fonctionnement ...)
- à ses propres actions (équilibration, propulsion, direction ...)

Ceci passe par:

- la construction du pied marin (équilibration, émotion).
- la construction d'un espace orienté par le vent (identifier le vent comme énergie utilisable pour se déplacer en tout point du plan d'eau ; s'approprier la relation entre la pression du vent sur la voile et le déplacement du bateau.)
- la maîtrise du bateau dans sa relation avec le vent (établir des relations entre l'action sur les commandes du bateau (gouvernail, voile), le vent et le déplacement du bateau).

Important : L'approche pluridisciplinaire de la voile apparaît comme un accélérateur efficace, accélérateur pour la discipline (connaissance des enfants sur le vocabulaire spécifique voile, sur le sens de l'activité, le mode de déplacement) et pour les autres disciplines (gestion de ses actions, coopération, règles de vie collectives...).

Pratiquer la voile à l'école, c'est permettre aux enfants de développer des compétences motrices dans un milieu où la charge émotionnelle est forte.

La voile, outre les habiletés motrices qu'elle développe dans la prise des informations, dans l'équilibre, dans l'endurance, dans la précision des actions, offre de nombreuses situations d'éducation à la sécurité.

Elle offre également une confrontation régulière et constante aux phénomènes météorologiques et hydrologiques.

Mais encore, c'est une discipline privilégiée pour aborder des situations concrètes de manipulation d'objets, de déplacements, de trajectoires permettant de renseigner des notions scientifiques explicatives des phénomènes qui sont développés dans les autres enseignements de l'école.

L'école a pour mission d'apprendre à agir. Elle doit aussi apprendre à comprendre les phénomènes et en cela, la voile nous apparaît être un champ expérimental privilégié, en construisant des notions importantes visant :

- à la construction de l'espace, du temps
- à établir des connaissances liées à l'environnement, à la physique et la biologie, à la citoyenneté et la vie collective.

En cela, la séance de voile ne se réduit pas à un enchaînement de tâches standardisées mais un enchaînement de tâches choisies pour leur pertinence et visant des objectifs transdisciplinaires.

Par exemple : Comment peut-on aborder à l'école les phénomènes météorologiques ?

Une première solution consisterait à faire confiance aux professionnels (bulletin météo) et à être passif devant les phénomènes.

Une autre solution serait d'essayer de comprendre les phénomènes et de tenter de mettre en relation les différentes données que l'on peut observer sur la base nautique à travers la pratique de l'activité voile.

L'EPS, à travers la pratique de la voile, apporte une contribution originale à la transformation de soi et du développement de la personne.

C'est l'enfant qui s'apprend la voile et non l'adulte qui l'enseigne. La voile permet à chacun de se construire par des cheminements individuels, des réponses adaptées aux problèmes posés. C'est aussi s'approprier des savoirs et des pouvoirs nouveaux : **Apprendre à apprendre.**

3) Rappels des valeurs et des objectifs de l'activité.

VALEURS :

- **La citoyenneté** qui développe le sens critique de l'individu par un engagement responsable comme acteur ou auteur d'un projet.
- **La solidarité et l'entraide** qui favorisent la reconnaissance de l'autre et l'égalité pour tous. Mutualiser ses forces pour mieux réussir.
- **L'humilité.**
- **L'accès à la connaissance et à la culture** d'un monde différent où les 3 paramètres eau, vent, homme sont indissociables.
- **Le respect** des autres et de l'environnement.

OBJECTIFS :

Etre capable d'assurer sa sécurité physique et psychologique.

Rendre les élèves autonomes.

Maîtriser leur impulsivité pour la diriger vers **une démarche réflexion action/initiative.**

Développer des compétences transversales.

Quelques remarques :

A travers cette activité, un public difficile trouve :

- une valorisation de ses apprentissages en prenant conscience de ses possibilités (je suis capable d'être autonome et de naviguer seul).
- une vraie motivation et un engagement fort non pas vis-à-vis d'un adulte mais vis-à-vis de soi-même.

Un des éléments indissociable de l'activité : Que je sois caractériel ou individualiste, ma sécurité passe par le groupe.

Pour les enfants handicapés, la voile est une activité où je peux être autonome, où je peux diriger et conduire un véhicule.

L'activité voile s'inscrit véritablement dans une démarche scientifique que l'on peut rapprocher des actions « main à la pâte ». A chaque problème, une solution, solution qui ne peut être trouvée qu'après réflexion et analyses des paramètres, le tout in situ et in vivo.

4) Les compétences transversales

Géographie :

- ✗ étude cartographique du plan d'eau
- ✗ plan d'eau dans le paysage urbain
- ✗ construire sa propre carte
- ✗ orientation / comment les marins se repèrent-ils sur l'eau (jour/nuit) ?

Arts plastiques :

- ✗ dessiner le bateau que j'utilise
- ✗ dessiner l'environnement

Technologie :

- ✗ construire une maquette de bateau
- ✗ apprentissage des nœuds marins simples
- ✗ étude des forces
- ✗ étude de la photographie

Mathématiques :

- ✗ repérage sur quadrillage et dans l'espace
- ✗ vitesse/proportionnalité
- ✗ géométrie

LA

Français / domaine de la langue :

- ✗ expression écrite : rédiger un texte argumentatif, explicatif, narratif, descriptif
- ✗ vocabulaire spécifique voile

Education civique :

- ✗ accepter les règles
- ✗ assurer sa propre sécurité et celle des autres
- ✗ coopérer pour faire fonctionner l'activité
- ✗ coopérer pour faire avancer le bateau

Education Physique et Sportive :

- ✗ construction du pied marin
- ✗ construction d'un espace orienté par le vent
- ✗ maîtrise du bateau dans sa relation avec le vent
- ✗ socialisation
- ✗ construire un projet d'action

Sciences :

- ✗ étude du milieu (relief, végétation, habitat, éléments naturels, artificiels, construction liés à l'homme)
- ✗ approche météorologique
- ✗ découverte du milieu piscicole, ornithologique ...

VOILE

PROJET PEDAGOGIQUE VOILE Pour une unité d'apprentissage avec un intervenant spécialiste

- **E.P.S.**
 - Brevet d'Etat de spécialité, Conseiller ou Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives.
 - BEESAPT et DEUG STAPS sauf pour les activités dites à risques.
- **Pour les intervenants dans les autres disciplines: diplômés et C.V.**
- **Une demande d'agrément technique est obligatoire pour tous les intervenants.**
- **La circulaire n° 92-196 du 3 juillet 1992 (BO 29 du 16/07)** rappelle qu'il y a lieu d'établir une convention pour toute collaboration avec des personnes employées par des associations ou collectivités.
- **Rappel:** les tâches d'enseignement ne sont pas du ressort des intervenants bénévoles non spécialistes.

Classe	Effectif	Nom du maître	Nom de l'intervenant	Activité

I. Organisation

- **Planning**

Période(s))	Nombre de séances	Durée de chaque séance	Horaires	Lieu(x) d'activité	Matériel spécifique

- **Dispositif (classe entière, groupes, ateliers ...)**

	MAITRE	INTERVENANT
Activités		
Lieux		
Nombre d'enfants		
Rôles	Définir les objectifs en liaison avec l'intervenant en rapport avec les compétences de fin de cycle. Garantir la sécurité physique et psychologique de l'enfant. Assurer le suivi de l'activité hors de sa pratique (transversalité, interdisciplinarité...) Garantir le respect des textes et des apprentissages (taux d'encadrement, conditions de pratiques) Animation de la séance en liaison avec l'intervenant / Observation des élèves.	Garantir la sécurité physique de l'enfant. Apport de ses compétences et de ses connaissances techniques de l'activité. S'assurer des conditions matérielles de pratique en amont de l'activité. Mettre en place des situations d'apprentissage fines en réponse à des conduites typiques d'enfants (comportements moteurs d'échec qui demandent une adaptation de la consigne ou du dispositif pour se transformer).

II. Caractéristiques pédagogiques

<p>Compétences abordées (LO.) Compétence 1 : Réaliser une action que l'on peut mesurer. Compétence 2 : Adapter ses déplacements à différents types d'environnement. Compétence 3 : Coopérer et s'opposer individuellement et collectivement. Compétence 4 : Réaliser des actions à visée artistique, esthétique ou collective.</p>	
<p>Apprentissages à effectuer par les enfants Cycle 3 : - Sécurité passive : s'équiper et assurer la sécurité pour soi et pour les autres. - Sécurité active (consignes/règles de navigation). - Préparer et ranger son matériel (montage des bateaux par étapes successives). - Savoir embarquer et débarquer. - Réaliser un déplacement (Propulsion). Trouver le moyen de faire avancer le bateau, arrêter le bateau, et virer de bord. - Maîtrise de l'équilibre et de la gîte. Utilisation efficace de la barre, de la voile et du placement des enfants sur le bateau. - Garder son calme en cas de chavirage. - Respecter l'environnement.</p> <p>Problème à résoudre : Sens : Rester maître de son bateau et te diriger dans toutes circonstances. Socialisation : Respect des autres et de l'environnement. Agir en sécurité pour moi-même et pour les autres. Habilités motrices : s'équilibrer, se mouvoir et s'orienter.</p>	<p>Evaluation (quoi, quand, comment) Cycle 3 : j'ai pratiqué la voile avec un équipement adapté. N1 Je sais : - régler et attacher mon gilet et vérifier l'attache du gilet du camarade. - vérifier l'état de mon bateau et son gréement. - embarquer et débarquer seul. - tenir un cap en maîtrisant l'équilibre et la gîte. Utilisation efficace de la voile, de la barre. - m'arrêter - virer de bord et contourner une bouée - je fais fasser ma voile, je gonfle ma voile - rester calme en cas de chavirage et rassurer un camarade qui a chaviré. - respecter l'environnement (les animaux, les végétaux et les autres usagers).</p> <p>N2 Je sais : - modifier ma vitesse en jouant sur le réglage de mes voiles - réaliser un parcours en triangle - réaliser un parcours au près, en vent arrière. - prendre des indices pour optimiser la marche de mon bateau</p>

III. Modalité de concertation

Avant le début du cycle :

Rencontre de l'enseignant et l'intervenant pour évoquer et définir :

- le contenu du cycle ou projet de cycle
- la gestion du cycle (horaire, lieu, matériel à mettre en oeuvre)
- la connaissance du groupe classe.

A la fin de chaque séance (5 mn de retour au calme) :

- Faire une synthèse des points positifs ou négatifs de la séance.
- Modalités de mise en oeuvre de la séance suivante.

Fait à le

Le maître de la classe L'Intervenant Le directeur

Avis de l'I.E.N.

Favorable

Défavorable